

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an... 18f. » 24f. »
Six mois... 10 » 15 »
Trois mois... 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les négociations qui ont eu lieu à Vienne, entre les chargés de pouvoirs autrichiens et prussiens, en vue de l'établissement d'un système monétaire unique pour toute l'Allemagne, ont complètement échoué, la Prusse ayant repoussé complètement la monnaie d'or que l'Autriche proposait comme base des valeurs. — Havas.

« Une dépêche de Francfort, reçue aujourd'hui par l'*Indépendance Belge*, confirme l'envoi, par le comte Buol au comte Esterhazy, d'une note en date du 14, laquelle a été remise le 17 à M. de Manteuffel. Dans cette note, l'Autriche demande de nouveau la mobilisation des troupes prussiennes, et réplique à la dépêche du 5 de M. de Manteuffel. La question, assure-t-on, sera portée à la Diète plus tôt qu'on ne le supposait.

« A la dernière extrémité, l'Autriche ferait usage de l'article 12 de l'acte final du 15 mai 1820 sur la constitution de la Confédération germanique. » — Havas.

Un journal publiait hier une note adressée le 1^{er} avril 1813 à l'envoyé de Prusse, par M. le duc de Bassano, ministre des affaires étrangères. Il accompagnait ce document de réflexions qui tendaient à établir un rapprochement entre cette époque et la situation actuelle. Cette assimilation manque de justesse et d'à-propos. Alors le cabinet de Berlin, en donnant le signal d'une rupture, trouvait un appui dans le sentiment national qu'il avait réussi à exalter. Aujourd'hui, si l'on peut regretter quelque hésitation et quelque lenteur dans l'adhésion du gouvernement prussien à la politique des Puissances occidentales, du moins il est notoire que l'opinion publique de ce pays se prononce ardemment en faveur de notre cause. Le moment est donc mal choisi pour rappeler des souvenirs qui ne pourraient avoir d'autre effet que d'arrêter cet élan sympathique des deux peuples. (Moniteur.)

On écrit de Vienne au *Journal de Francfort*, en date du 17 janvier :

Divers journaux ont reçu de nouveau de Berlin des correspondances dont le but est de présenter sous un jour entièrement faux la politique de l'Autriche. Il est évident que ces correspondances proviennent de la même source; mais elles n'attein-

dront certainement pas leur but, qui est de semer la défiance entre les Puissances occidentales et l'Autriche, car ces puissances sont trop intimement convaincues de la loyauté de la politique autrichienne.

Dès le commencement, l'Autriche n'a pas considéré la question orientale uniquement au point de vue de ses propres intérêts grandement menacés, mais aussi en tenant compte des intérêts de l'Allemagne et de toute l'Europe, et elle continue à la considérer de la même manière. Sa politique est essentiellement une politique de devoirs, et ceux que les égards pour son peuple, pour la Confédération germanique et pour le droit de l'équilibre de l'Europe lui imposent, le cabinet de Vienne les a remplis.

C'est la même pensée qui a guidé l'Autriche dans la conclusion de l'alliance offensive et défensive du 20 avril et de l'article additionnel du 26 novembre, dans l'échange des notes du 8 août et dans la conclusion du traité d'alliance du 2 décembre, et qui la guide encore actuellement. Son but est clairement exprimé dans ce dernier traité : « Mettre fin le plus tôt possible à la guerre actuelle par le rétablissement de la paix générale sur des bases solides, donnant à l'Europe entière toute garantie contre le retour des complications qui ont si malheureusement troublé son repos. »

Une telle paix peut uniquement être réalisée par la solidarité entre l'Autriche et les Puissances occidentales, ce qui serait essentiellement facilité et accéléré, si la Prusse se décidait maintenant encore à adhérer au traité de décembre. Cette solidarité exclut tout-à-fait la possibilité pour l'Autriche de se déclarer satisfaite de ce que la Russie adopte les deux premiers des quatre points, si la révision du traité du 13 juillet 1841 dans le sens de l'équilibre européen n'a pas lieu en même temps. Une scission entre l'Autriche et les Puissances occidentales, et la méfiance que ces dernières devraient avoir conçue vis-à-vis de leur alliée sont de pures et malicieuses inventions.

S'il n'est pas question d'une révision des traités conclus entre la Russie et la Porte, depuis 1776, c'est simplement parce qu'ils ont été tous annulés par la guerre qui a éclaté entre les deux empires. Leurs rapports seront réglés d'une manière toute nouvelle dans la paix future, et cela de manière que la Russie ne puisse plus prétendre qu'ils la re-

gardent elle seule, et nullement les autres grandes puissances. L'intégrité territoriale de la Turquie, la souveraineté du Sultan et les droits des chrétiens en Turquie seront placés sous la garantie de toute l'Europe. (Moniteur.)

Notre correspondance particulière de Berlin, en date du 20, avance dans des termes, presque affirmatifs, que l'Autriche rompt décidément en visière à la Prusse et agit séparément sur les petits Etats allemands pour les décider à mobiliser leurs troupes. Notre correspondant croit, en outre, que le traité offensif entre l'Autriche et les puissances occidentales, est déjà conclu, sauf à ne le publier qu'au moment des opérations actives.

Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« La Prusse et l'Autriche n'ayant pu s'entendre jusqu'ici sur la marche à suivre dans les éventualités les plus prochaines, le cabinet de Vienne a adressé à tous les cabinets de l'Allemagne deux circulaires, datées du 6 et du 10 janvier, par lesquelles elle s'efforce de rallier séparément les membres de la Diète aux propositions qu'elle veut soumettre à cette assemblée. On y fait connaître, aux cours allemands, la situation actuelle des négociations diplomatiques et on en déduit la nécessité de se préparer à des éventualités de guerre très-probable, en mobilisant les contingents fédéraux. Ces dépêches ont été remises aussi au gouvernement prussien.

« On disait aujourd'hui que les négociations relatives au traité d'alliance offensive entre l'Autriche et les puissances occidentales étaient arrivées à conclusion, et qu'on ne tardait à faire connaître ce traité que parce qu'il devait être exécuté dès qu'il serait publié.

« On se souvient que le duc Georges de Mecklembourg-Strelitz, qui est marié à une grande duchesse de Russie, et que l'on dit très-initié aux intentions de l'Empereur Nicolas, a rempli plusieurs fois des missions auprès des cours allemandes, dans l'intérêt de la Russie. Ce personnage vient de quitter Saint-Petersbourg et doit arriver après demain à Berlin, et on ne doute pas que son voyage n'ait des rapports directs avec l'attitude que la Russie est en voie de prendre vis-à-vis des Etats de l'Allemagne. — Havas.

« Le *Journal de Constantinople* publie une version authentique du discours de M. de Bruck. — L'inter-

FEUILLETON

Nous empruntons à la correspondance particulière du *Moniteur de l'armée* les détails qui suivent sur les travaux du siège de Sébastopol :

Devant Sébastopol, 31 décembre 1854.

A partir de la maison du Clocheton, qu'habite le major de la tranchée, et qui est le centre de tous les ordres relatifs aux travaux de siège, on s'enfonce dans les boyaux en zigzag qui mènent aux parallèles. La première parallèle déborde la deuxième à gauche; elle conduit aujourd'hui sans interruption jusqu'au faubourg de la Quarantaine. La deuxième parallèle, qui, à gauche, arrive à 300 ou 400 mètres du fond de la baie, déborde à droite la troisième parallèle; elle passe à l'origine de deux ravins qui se réunissent à 100 pieds de profondeur.

A leur point de jonction est un mamelon appelé *Butte verte*, qui abrite, dit-on, un millier de Russes, et qu'on aperçoit très-bien de l'extrémité droite de la troisième parallèle, en passant la tête avec précaution au-dessus du parapet. Les sinuosités du val dérobent ces Russes aux coups d'une batterie placée entre les attaques françaises et anglaises.

Ils ont construit sur la butte des embuscades ou abris d'un mètre de haut, en pierre sèche, y ont pratiqué des créneaux, et, de là, guettent la moindre apparition vi-

vante. C'est de ce point qu'ils partent souvent pour faire des sorties, soit sur la droite française, soit sur la gauche anglaise. La difficulté du cheminement dans le roc a retardé beaucoup le moment où nos travaux forceront ce poste important, qu'appuient deux pièces chargées à mitraille; mais il sera inévitablement enlevé par le succès des attaques de la troisième parallèle.

En avant de la butte verte, il y a un petit lac, confluent des deux ravins qu'elle sépare et d'un troisième ravin, qui, descendant des attaques anglaises, rejoint les deux autres et va passer en arrière du bastion du Mât. Cet endroit repose les regards, déshabitués de tout riant paysage. On éprouve un grand plaisir à revoir là de l'eau tranquille, des peupliers, des jardins, un moulin, sans tic-tac, il est vrai. Cette oasis, que le seul boulet protège contre le boulet, est trop dangereuse à habiter pour que personne songe à y chercher asile. Au-dessus du moulin, toujours sur le versant opposé de la vallée profonde qui nous arrête, sont une quantité de baraques russes, qui, vues de la droite de la troisième parallèle, apparaissent de flanc. Toutes ont la même hauteur, la même blancheur, les deux mêmes fenêtres ouvertes et noires. A gauche est la ville, dont on distingue une église et une maison isolée à toiture verte. Le plateau qui règne entre le versant que nous voyons et celui qui descend à la rade est couronné par des batteries, où s'étale un nombre formidable de gueules de canon. Les

Anglais, lors de l'attaque générale, auront là un grand rôle à jouer.

Le bastion du Mât, en avant de la troisième parallèle, à 80 mètres, est une ruine; mais il tient bon. Ses parapets, ses embrasures sont bouleversés. Des écrans en forts madriers masquent le fond des embrasures à nos tirailleurs. Devant le bastion règne un fossé dont le fond est garni de palissades, et dont la contrescarpe est hérissée d'abatis et de chevaux de frise. Une batterie française, de six mortiers éprouvettes, envoie de la troisième parallèle dans le bastion des bombes et des grenades.

Sur tout le développement de notre tranchée, il y a, de 20 mètres en 20 mètres environ, des créneaux en sacs à terre. Nos tireurs s'y embusquent et ont l'œil sur tout ce qui se passe. Malheur au travailleur ou au curieux qui se laisse entrevoir! En vain les tirailleurs russes ont construit sur tout leur front des embuscades pareilles aux nôtres; en fait d'adresse intrépide nous avons largement l'avantage. Un spectacle intéressant, c'est de voir nos tirailleurs se glisser, comme des renards ou des serpents, de pierre en pierre, jusque sous les ramparts de la ville, d'où l'on se décide à répondre à coups de canon à leurs coups de fusil. La nuit, c'est un feu d'artifice continu.

Par intervalles, aussi, la tranchée est élargie, et au lieu d'un simple parapet, composé d'un gabion surmonté de fascines et de terre, est établie une rampe de plu-

nonce a dit : L'Autriche concentre une armée afin d'appuyer efficacement les alliés, si malheureusement les dernières démarches demeuraient infructueuses. Mais que la paix soit rétablie avant ou après la guerre, l'orgueil russe sera dompté. » — M. de Bruck a terminé en conseillant à la Turquie de se défaire de ses préjugés de race, ce qui contribuera à amener une solution conforme aux besoins de la civilisation. »

Vienne 23 janvier. — « M. le Comte Buol Schauenstein, ministre des affaires étrangères d'Autriche, a reçu la grand'croix de l'Ordre de la Légion-d'Honneur; M. Drouin de Lhuis, ministre des affaires étrangères de France, a reçu la grand'croix de l'ordre de St-Etienne d'Autriche. — Havas.

On écrit de Paris, à l'Indépendance belge :

« Des faits très-graves se sont passés à la Nouvelle-Grenade : une insurrection démocratique socialiste, qui rappelle celle de juin 1848, s'est déclarée dans cette République, et la ville de Santa-Fé de Bogota est tombée au pouvoir des rebelles. Beaucoup d'excès ont été commis, et les ambassades des puissances elles-mêmes n'ont pas été respectées. La légation de France a été envahie deux fois, pour y chercher ceux qu'on soupçonnait de s'y être réfugiés, et le baron Goury du Rozlan, ministre plénipotentiaire, ainsi que les deux attachés d'ambassade, ont dû presque faire usage de leurs armes, pour obtenir la liberté de circuler et se faire rendre la franchise de leurs privilèges; mais, le lendemain, l'envoyé de France a été demander réparation au ministre des affaires étrangères nommé par l'insurrection, et ses réclamations ont été si heureusement énergiques, que des excuses ont été apportées par ce ministre et par le gouverneur de la ville.

« Justice exemplaire a été faite du sous-officier et des soldats qui avaient violé le seuil de la légation française, et, grâce à la fermeté de notre représentant, nos nationaux ont été presque les seuls qui n'aient point eu à souffrir de ces scènes de désordre; aussi, une adresse de remerciement a été votée par eux au baron Goury de Rozlan, qui avait si bien mérité de ses compatriotes et du pays dont il est le mandataire.

« Ainsi que chez nous, en juin 1848, les provinces étaient au secours de la capitale de la Nouvelle-Grenade, et aux dernières nouvelles, le général Merlo, qui commandait les rebelles, bloqué dans la ville, paraissait ne pouvoir plus tenir que difficilement. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

L'arrivée du corps auxiliaire turc à Eupatoria a motivé un changement dans les positions russes. — L'aile gauche commandée par le général Liprandi s'est retirée de l'autre côté de la Tcherneya dont la rive droite est complètement couverte de redoutes russes, et il n'y a que des patrouilles isolées qui s'avancent sur la rive gauche jusqu'au bord de la plaine de Balaklava, à la limite occidentale de laquelle est établi le camp du général Bosquet. Les combats entre les alliés et les Russes n'ont lieu que sur la ligne d'attaque de la forteresse même. L'aile droite des Russes s'est avancée par suite jusqu'à la position de l'Alma pour empêcher le corps turc d'avancer vers Sébastopol. — Havas.

seurs gradins en fascines. C'est par là que passent les bataillons de soutien, quand il y a une sortie à repousser.

Il serait difficile de se faire une juste idée du pénible service de la division de siège. La garde de tranchée dure vingt-quatre heures, sans compter le temps nécessaire pour l'aller et le retour. Nous passons une nuit sur trois dans un trou ou fossé plein d'eau, où il est impossible d'allumer du feu pour se garantir du froid. Le dos appuyé aux gabions, les pieds sur un tas de pierres, la main à portée du fusil, sans presque se voir les uns les autres, officiers et soldats, luttant contre le sommeil, se tiennent prêts à s'élaner au premier cri des sentinelles. C'est l'héroïsme militaire en permanence. L'armée de siège a creusé 20 kilomètres dans le roc; elle défend ses travaux opiniâtement, sous une pluie de projectiles, contre un ennemi caché derrière des murailles et des ravins, continuellement renforcé en matériel et en personnel. Alma a demandé trois heures, Inkermann un jour; le siège exige des mois entiers!

Les jeunes soldats récemment arrivés de France sont longs à s'aguerrir à de si rudes fatigues, mais les vieilles troupes n'ont d'autre impatience que celle d'atteindre le but glorieux qu'elles voient à leur portée. Elles savent leur ennemi plus harassé qu'elles. Cette pensée leur fait braver tous les genres de souffrances.

Une de ces dernières nuits, par une pluie battante et

On a aujourd'hui les premières lettres donnant des renseignements positifs sur le passage du Danube opéré récemment par les Russes, près Toltcha. Ce n'était pas le général Luders, mais le général Pawloff, commandant d'une division du corps de Luders, qui dirigeait cette entreprise exécutée, le 8 de ce mois, par 3,000 hommes environ. Les bruits les plus ridicules ont couru à ce sujet à Bucharest, et on disait non-seulement que les Russes avaient brûlé Babadagh, mais qu'ils avaient pris Balchick. Il s'est trouvé que tous ces bruits étaient dénués de fondement, et de même l'embarquement des troupes turques pour la Crimée n'a pas subi le moindre retard par suite de cet événement. Le reste de l'armée expéditionnaire turque avait pris la haute mer dès le 10, et d'après des lettres de Varna du même jour, il ne restait dans ce port que quelques vapeurs égyptiens qui devaient embarquer des chevaux et de l'artillerie. — Havas.

On écrit de Vienne, le 19 janvier :

L'embarquement des troupes turques pour la Crimée a marché avec une telle activité, qu'à la date du 14 les derniers convois avaient mis à la voile.

(Moniteur.)

Le ministre de la marine et des colonies a reçu de M. le vice-amiral Bruat, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, la dépêche télégraphique suivante :

« Montebello, 13 janvier 1855.

« Le *Descartes* est arrivé le 4, de Constantinople, avec 1,100 hommes, des munitions, de l'artillerie et des chalands; le *Trident* et la *Gorgogne* sont arrivés, le 9.

« Omer-Pacha a passé, dans l'après-midi du 4, à Kamiesch; il se rendait à Balaklava.

« Le *Primauguet* rentre en France, à votre disposition.

« Le froid a été assez vif pendant quelques jours. Depuis hier, le temps s'est adouci et la neige a fondu, bien que le vent soit toujours au nord.

« Dans la nuit du 7 au 8 janvier, les Russes ont fait une sortie contre la parallèle qui se trouve en avant de la batterie n° 19. Attendus à bout portant par nos soldats, ils ont été vigoureusement repoussés et ont laissé plusieurs morts sur le terrain.

« Dans la nuit du 11 au 12, cent cinquante Russes ont attaqué nos lignes. Repoussés après un combat corps à corps de quelques minutes, ils ont laissé dans nos ouvrages sept morts et deux blessés prisonniers. Notre perte s'élève à cinq blessés. »

(Moniteur.)

Nous empruntons aux journaux anglais les dépêches télégraphiques suivantes :

« Vienne, samedi, 20 janvier. — « On dit que les Turcs commandés par Omer-Pacha, marcheront bientôt d'Eupatoria, sous la protection des flottes, vers l'Alma et le Belbeck. — La *Presse de Vienne* publie ce qui suit : « Constantinople, 11 janvier. — Les Français travaillent sans relâche à pousser leurs batteries en avant. »

Le 5 Janvier, est arrivée à Odessa, la 14^e division d'infanterie sous les ordres du lieutenant-général de Maller. Cette division, appartenant au 5^e corps d'ar-

me obscurité complète, les sentinelles transies virent, et, sur un signe, laissèrent s'avancer, de nos tranchées vers la place, une vingtaine de ces intrépides volontaires qu'on désigne dans l'armée sous le nom d'*enfants perdus*, parce qu'ils dévouent leur vie aux plus douteuses entreprises. Deux marchaient en tête, l'un derrière l'autre, à cinq pas. Venait ensuite le reste de la troupe, précédée d'un officier nommé Benner, détaché du 7^e de ligne. Tous étaient à plat ventre, et dans le plus absolu silence, ils rampaient. Leur chef, ancien zouave, leur avait enseigné à avancer ainsi : dès qu'il est couché, chacun fait glisser à sa droite son fusil sur le sol jusqu'à la plus grande portée de son bras, glisse lui-même le long de son arme, la reporte en avant et gagne ainsi du terrain sans bruit, sans embarras, toujours prêt à bondir, à éventrer l'ennemi qui parviendrait à le surprendre.

Le premier éclaireur observait, percevait l'obscurité, sondait la marche. Le second communiquait avec l'officier qu'entourait sa bande. Tous avaient l'œil au guet, l'oreille tendue. La route à suivre était courbe. Il fallait laisser à droite un dôme de terre, derrière lequel un groupe russe était embusqué. Tomber sur ce poste, l'enlever ou le tuer n'était pas une affaire, mais c'était donner l'éveil. Il fallait le tourner, glisser entre lui et le fossé, voir les travaux ennemis, et revenir sans qu'il se doutât du danger qu'il courait. Avant d'entrer dans l'é-

mée s'est mise en marche sur le champ pour la Crimée. — On croit que les troupes turques débarquées à Eupatoria doivent agir contre le camp retranché russe d'Inkermann. — La force turque était, le 5, de 20,000 hommes. — Afin de couvrir le chemin qui mène à Baktschi-Seraï et observer ces mouvements, le général Osten-Sacken a détaché la brigade de hulans du général Soboljeff, un régiment de dragons sous les ordres du colonel Comte Cancrin, et trois régiments de cosaques dans la direction d'Eupatoria. Ces troupes ont pris position entre Tusla et Sak. — Du côté de Pérékop, le lieutenant-général Pawloff, avec sa division d'infanterie et le brigadier Wrangel et Radziwil, s'est placé entre Toltchuk et Kontugan. — Havas.

« Marseille, lundi 22 janvier, 7 heures du soir.

« Le *Sinaï* est arrivé à Marseille, dimanche soir 21; mais le télégraphe n'ayant recommencé à fonctionner que lundi soir, c'est seulement à cet instant que les nouvelles suivantes ont pu être envoyées :

« Les alliés, qui attendaient toujours que l'armée turque d'Eupatoria fut complète pour agir, n'ont encore rien entrepris.

« Aucune bataille n'a été livrée, ainsi que le bruit en avait été répandu; les assiégés ont évacué, puis réoccupé le fort de la Quarantaine.

« Le Duc de Cambridge, qui n'a pu se rétablir à Malte, doit retourner en Angleterre.

« Le général Brown va reprendre son commandement en Crimée. » — Havas.

En novembre dernier, l'Empereur de Russie avait envoyé à Sébastopol M. le conseiller Krycôff, dont les capacités administratives et scientifiques sont généralement connues et appréciées en Russie, à l'effet d'examiner la situation des hôpitaux et des ambulances dans la Crimée et d'adresser des rapports aux ministres de la guerre et de la marine à Saint-Petersbourg. Un rapport officiel, rendu public il y a quelques jours, constate qu'un général, 4 officiers d'état-major, 14 officiers supérieurs et subalternes et 789 soldats ont été tués du 17 octobre au 29 novembre dernier devant Sébastopol, et que dans le même espace de temps 3 généraux, 24 officiers d'état-major, 104 officiers supérieurs et subalternes et 2,934 soldats ont été plus ou moins dangeusement blessés. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — On écrit de Madrid, le 17 au soir, sous forme de post-scriptum :

« La lecture du rapport de M. Olozaga, relatif à l'organisation du Sénat, a causé une profonde sensation dans les Cortès. — Quoique les collègues de M. Olozaga, les 6 commissaires nommés pour présenter les bases de la Constitution, ne partagent point son opinion sur cette question, il est très-possible, néanmoins, que le projet tel qu'il est conçu soit adopté par la Chambre.

— Madrid, 21 janvier 1855. — « Dans la séance des Cortès constituantes, du 19, un député a demandé à la Chambre de déclarer :

« Qu'elle n'avait pas confiance dans le ministère.

« Après un discours du maréchal Espartero, les

trois espace qui sépare le fossé du poste russe, l'officier laisse là plus de la moitié de ses hommes. S'ils sont découverts, ils doivent tomber sur le poste. Lui, avec cinq ou six déterminés, traverse ce dangereux passage, le dépasse et au-delà longe le fossé. Il voit sur le bord des chevaux de frise, des abatis en bois vert, au fond des chausse-trapés. Il essaie de la main ces objets de défense, ils sont solidement liés, ils tiennent au sol. Le fossé a six pieds de profondeur, l'eau de la pluie y séjourne. Comblé le fossé semble possible; arracher les abatis serait long, il vaudra mieux les brûler; les chevaux de frise sont liés par des chaînes. Si l'un brûle, l'autre restera; mieux vaudra les enlever, les emporter à vingt pas; une fois là, ils sont à nous. — La nuit est des plus obscures. A quelques pas un homme paraît. Étonné, il rampe à lui. C'était un des siens! Si tous se levaient, tout serait compromis! L'officier avance encore; une tranchée l'arrête; il entend le bruit des pelles, des pioches, des pics à roc; il entend les travailleurs causer, les gardes marcher les pieds dans l'eau, les hommes tuser. Quel est ce travail? Le bruit est sourd, caverneux, c'est une mine. Voilà d'où elle part; voilà où elle va. — Cependant la pluie tombe toujours. Il fait froid, et l'éclair d'un canon peut trahir! L'officier donne le signal de retraite. On suit le même chemin. Les traces sur la terre détrempeée guident. On repasse près du poste des soldats russes. Eux, percevant l'obscurité devant eux, ne

Cortès ont rejeté cette proposition, à la majorité de 136 voix contre 62.

« Le ministère a donc obtenu, par cette grande manifestation, un nouveau vote de confiance. » — Havas.

SARDAIGNE. — La reine de Sardaigne a succombé samedi 20 janvier, à 7 heures du soir. Sa Majesté n'a survécu que peu de jours à la Reine-Mère. — Marie-Adélaïde était fille de feu l'archiduc Reinier, ancien vice-roi du royaume Lombard-Vénitien, et de Marie-Elisabeth, sœur du roi Charles-Albert. Elle avait épousé le 12 avril 1842, son cousin-germain Victor-Emmanuel, alors prince royal, appelé, le 23 mars 1849, au trône de Sardaigne. De son mariage avec ce prince sont nés quatre princes et deux princesses.

Les deux reines que la Sardaigne vient de perdre étaient entourées du respect et de l'affection de la nation tout entière.

Des nouvelles télégraphiques du 21, à midi, représentent le Roi comme accablé par la douleur. La santé de Sa Majesté ne donne cependant pas d'inquiétudes. — Le duc de Gènes, dont l'affliction avait aggravé l'état de souffrance, allait heureusement un peu mieux. — Havas.

FAITS DIVERS.

Par suite d'un ordre ministériel, la réalisation des remplacements militaires, dans les corps, était ajournée jusqu'à l'arrivée de la nouvelle classe; on sait que c'est seulement à cette époque que les congés définitifs seront délivrés. M. le ministre de la guerre, frappé de certains inconvénients pouvant résulter de ce retard, pour les militaires en activité qui ont signé des contrats de remplacement, en vue de leur libération pour fin décembre, a permis, dit-on, que les mêmes soldats signent, dès maintenant, l'engagement militaire. Ce sera un grand point de tranquillité pour les familles, et, d'un autre côté, il ne se fera aucun vide dans les corps qui conservent ainsi un militaire fait, en remplacement d'un conscrit. — Havas.

— On prétend qu'une société en commandite, au capital de 10 millions de francs, serait en voie de formation, pour faire forer le sol parisien à une profondeur de 4,000 mètres, afin : 1° de connaître la composition de ce sol; 2° et d'avoir une source d'eau bouillante, avec laquelle on alimenterait les bains, les lavoirs, les usines, et l'on cuirait les aliments à un extrême bon marché. — Havas.

— L'amiral Dundas, qui revient de Crimée, est arrivé à Berlin, et résidera quelques jours dans cette ville, avant de retourner en Angleterre. — Havas.

— Nous lisons dans le *Moniteur industriel* :

On a plus d'une fois déjà proposé l'emploi des tubes en caoutchouc pour remplacer les robinets, surtout ceux qui sont destinés à l'écoulement des liquides corrosifs. Il suffit, dans cette substitution, de serrer fortement le tube élastique, en l'aplatissant, pour intercepter le passage du liquide, et obtenir de la sorte l'effet d'un robinet ordinaire. Ce principe, bon en lui-même, n'est cependant

pas arrivé à une application pratique générale, les divers systèmes proposés à cet effet n'ayant pas jusqu'ici présenté les conditions désirables, quant à l'emploi facile, au bon établissement et à la durée des robinets en caoutchouc.

M. Trottier s'est occupé de perfectionner ces moyens d'application de caoutchouc aux robinets, et il a imaginé dans ce but diverses dispositions pour lesquelles il a obtenu un brevet d'invention de quinze ans, suivi de deux certificats d'addition.

Un de ces perfectionnements consiste dans l'application d'une enveloppe métallique au tube de caoutchouc, à l'effet de protéger efficacement ce dernier. En outre, l'inventeur a imaginé divers mécanismes servant à comprimer le tube et empêcher le passage du liquide.

Ainsi, il fait usage d'une sorte de piston s'engageant latéralement dans l'enveloppe métallique, et d'un ressort à boudin, comprimant fortement le tube dans sa dite enveloppe. En soulevant, au moyen d'un levier à poignée, le piston, on permet au liquide de s'écouler jusqu'à ce que l'on abandonne le levier, et que le ressort, en pressant le piston, ferme de nouveau le tube.

Suivant une autre disposition, l'auteur commande ce piston au moyen d'une vis à filet allongé, on bien encore par la simple pression à la main, en l'arrêtant par un joint à baïonnette.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Notre correspondance ordinaire de Madrid, du 19 janvier, se borne à nous apporter les nouvelles suivantes :

« Le prestige des Cortès diminue chaque jour davantage. Il y a même des députés qui auraient l'idée de proposer leur dissolution aussitôt après la déclaration de la mise en vigueur de la constitution de 1837. Il devient très-difficile de gouverner en face d'une assemblée qui a multiplié les obstacles sous les pas du gouvernement. »

« Il n'y a aucun bouleversement à craindre à Madrid. La troupe est fidèle et animée du meilleur esprit. » — Havas.

Vienne, mercredi 24 janvier. — « Les conférences doivent ouvrir le 6 février. »

« On assure que M. le baron de Bruck accepte le portefeuille des finances. »

— « Turin, mercredi 24 janvier. Des nouvelles d'Alexandrie (Egypte), en date du 19, annoncent que de nouveaux convois de matériel de guerre ont été envoyés en Crimée, par Saïd-Pacha. »

« Les dépêches de Bombay vont jusqu'au 2 janvier. »

« Un détachement de hussards arrivait le jour même dans cette ville, ayant pour destination la Crimée. Il devait partir la semaine suivante, pour Suez. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

M. Louvet a été nommé commissaire pour l'examen du projet de loi relatif à la modification de l'article 781 du Code de procédure civile sur la contrainte par corps.

croisés de la Quarantaine et d'une partie du port, si l'on voulait s'établir sur le plateau même de la ville. Ce plateau est couvert de défenses, de batteries, d'obstacles. Les rues sont barricadées. Quant à la ville elle-même, elle est déserte, silencieuse, morne. Les maisons paraissent toutes abandonnées et ont les fenêtres ouvertes. A peine voit-on de temps en temps un factionnaire qui passe sous les murs ou un travailleur qui accomplit sa tâche. Pas un mouvement qui annonce un être vivant dans cette grande ville, par un signal militaire qui y indique une armée. Le canon est la seule voix qui retentisse. Cependant les prisonniers assurent que sur toutes les places il y a des bataillons qui bivouaquent.

En repassant dans la 2^e parallèle pour aller vers la gauche, on voit le bastion du Mât sur sa face droite. Ce côté de l'ouvrage est encore défendu par des accessoires et par des retours de retranchement. Le ravin, dont il a été parlé plus haut, permet de découvrir au loin le port de Sébastopol, dont on aperçoit nettement les énormes bâtiments, magasins ou casernes. Il sépare le bastion de la tour ruinée, qui a fait un feu terrible le 17 octobre, et a été démolie presque aussitôt par nos batteries. Puis on arrive devant le fort de la Quarantaine, garni de canons, et séparé de nous par un ravin où est le cimetière. Ce fort, dont l'intrépide général de Lourmel a presque touché les portes en mourant, est composé de deux parties tournées, l'une vers la terre, l'autre vers la mer, et reliées entre elles par un mur crénelé. On poursuit de ce côté les travaux d'attaque. (La fin au prochain.)

M. de Coullaine, ingénieur en chef du service de la navigation de la Mayenne et de la Sarthe à Angers, vient d'être nommé ingénieur en chef, chargé du service ordinaire du département d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Bailloud, promu aux fonctions d'inspecteur général.

En annonçant cette nomination, le *Journal d'Indre-et-Loire* ajoute :

« M. de Coullaine est un de nos compatriotes, sa famille appartient à l'arrondissement de Chinon, où elle possède le délicieux château qui porte son nom. M. de Coullaine est gendre de M. le baron Thirat de Saint-Aignan, qui a longtemps rempli les fonctions d'intendant de notre division militaire, et beau-frère de M. de Fleury, conseiller de préfecture. Il est impossible, comme on le voit, de se présenter sous de meilleurs et plus honorables auspices. »

VILLE DE SAUMUR.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur, donne avis, qu'en exécution des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852, il est actuellement procédé à la révision de la liste électorale de la commune pour 1855.

Cette liste est déposée au secrétariat de la Mairie, où devront être adressées, pendant 10 jours à compter d'aujourd'hui, toutes demandes d'inscription ou de radiation.

Passé le délai ci-dessus, la liste sera définitivement close et arrêtée, jusqu'au 31 mars 1856.

Le Maire rappelle, en outre, qu'aux termes des décrets ci-dessus, sont électeurs, sans condition de cens, tous les Français âgés de 21 ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, et habitant dans la commune depuis six mois au moins, et tous ceux qui, n'ayant pas encore atteint les conditions d'âge et d'habitation, doivent les acquérir avant la clôture définitive de la liste.

Hôtel de-Ville, le 25 janvier 1855.

Le Maire-Adjoint, RAGUIDEAU.

On lit dans l'*Industrie* :

« CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. »

« L'emprunt vient de révéler l'existence d'une masse de capitaux, qu'en ce temps de guerre et de disette personne, avant l'épreuve qui vient d'être faite, n'eût pu supposer disponibles. A une demande de 500 millions, le pays répond par une offre de plus de deux milliards. Que va devenir cet excédant de près de 1,700 millions, qui n'a pu trouver place dans l'emprunt? Il va évidemment se reporter sur toutes les affaires qui offrent à la fois sécurité et profit. »

« A ce titre, il est impossible de méconnaître l'opportunité de l'avis que vient de publier M. le Gouverneur du Crédit foncier, avis que nous reproduisons plus bas. »

« Pour n'avoir pas répondu aux illusions qui se représentaient, le Crédit foncier, se déployant sur la France avec la rapidité magique d'une décoration d'opéra, cette institution n'est pas moins digne des espérances sérieuses qui ont accueilli ses débuts, ses titres ne sont pas moins au premier rang des valeurs, par leur solidité et les garanties surabondantes dont ils sont entourés. S'ils ne conviennent point à la spéculation, ils sont recherchés par les capitaux qui aiment les placements immobiliers et qui se prêtent volontiers sur hypothèque. Or, la solidité étant, plus encore que le taux élevé de l'intérêt, un des principaux attraits de la rente, il y a lieu de penser qu'une partie des capitaux qui n'ont pu se classer dans l'emprunt viendra frapper à la porte du Crédit foncier. »

Cette solution est d'autant plus probable, que les Receveurs généraux et particuliers des finances, chez lesquels les souscripteurs non admis, iront reprendre leurs fonds, ont bien voulu se charger, depuis la réorganisation du Crédit foncier, de recevoir et de payer pour son compte, dans tous les départements. C'est une immense conquête pour cette institution, que d'avoir pour organe, sur tous les points du territoire, cette admirable organisation du service de la Trésorerie que l'Europe entière nous envie, et qui, dans cette colossale opération de l'emprunt, vient de déployer tant d'ordre, de méthode et de promptitude. Aussi, sommes-nous persuadés que beaucoup de souscripteurs qui avaient apporté leur argent aux receveurs généraux pour le compte de l'Etat, en laisseront une partie entre leurs mains pour le compte du Crédit foncier. Il serait à désirer, dans l'intérêt du pays lui-même et de cette équitable répartition de la richesse qui fait l'équilibre et la santé des Etats, qu'une partie de cet excédant de capitaux se dirigeât ainsi vers la terre et vers la propriété. »

« Nous aurons, du reste, à revenir prochainement sur le Crédit foncier, et nous espérons avoir bientôt à annoncer à tous ceux qu'intéresse l'avenir de cette institution, plusieurs améliorations importantes. VERGNOLLE. »

BOURSE DU 23 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 94 60.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 67 70.

BOURSE DU 24 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 93.

5 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 68 40.

P. GODET, propriétaire-gérant.

D'un acte reçu par M^e DION, notaire à Saumur, soussigné, qui en a la minute, et son collègue, le dix-sept janvier mil huit cent cinquante-cinq, portant cette mention : Enregistré à Saumur le dix-sept janvier mil huit cent cinquante-cinq, folio 77, verso case 8, reçu cinq francs, décime cinquante centimes. (signé) Touchard ;

Il résulte que :

1^{er} Le sieur René SOYER, cafetier, demeurant à Saumur ;

2^{em} Et le sieur Jean CHAUSSEPIED, garçon pharmacien, demeurant audit Saumur, ont établi entre eux une société en nom collectif, pour la fabrication d'eaux minérales, gazeuses, de Seltz et limonades dont le siège sera à Saumur, grande rue Saint-Nicolas, maison de M. Brière. La raison sociale sera : SOYER et CHAUSSEPIED.

Le fonds de la société est de la somme de seize cents francs, fourni par chacun pour moitié.

Chacun des associés aura la signature sociale et pourra engager la société pour une somme de cent francs ; au-dessus de cette somme, les deux associés devront agir ensemble.

Cette société est contractée pour neuf ans, à compter du premier mars mil huit cent cinquante-cinq.

Poux extrait, signé : DION.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

A VENDRE

Une PROPRIÉTÉ, située commune de Moulreuil-Bellay, d'une contenance d'environ soixante hectares.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. DIXMIER, huissier à Saumur. (41)

Bon CIDRE de Bretagne A VENDRE

S'adresser à GUYOMARD, sur les Ponts, à Saumur. (42)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE en détail,

PAR ADJUDICATION,

En la maison de la Vignolle,

Le lundi 29 janvier 1855, à midi,

Par le ministère de M^e CHASLE,

notaire à Saumur,

LE DOMAINE DE

LA GRANDE-VIGNOLLE,

Situé commune de Turquant et de Montsoreau, à 8 kilomètres de Saumur.

Appartenant à MM. de Joannis.

Cette Propriété consiste en maisons de maître et de vigneron, vastes caves,

pressoir, cours, terrasses, jardins, verger, prés, terres labourables et un beau clos de vigne, entouré de murs de clôtures, appelé le clos de la Grande-Vignolle ; elle sera divisée en 70 lots, indiqués dans un plan déposé audit M^e Chasle.

Plusieurs lots pourront être réunis. La contenance totale de ce domaine est de 25 hectares.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (19)

A CEDER DE SUITE,

FONDS D'ÉPICERIE

Bien achalandé,

Situé Grand Rue Saint-Nicolas, et faisant le coin de la rue Courcouronne.

S'adresser, pour traiter, chez M. DION, notaire. (18)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

PRIX : QUATRE FRANCS PAR AN, POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS.

Pour s'abonner, envoyer franco un mandat de quatre francs sur la Poste.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS, RECETTES ET NOTIONS UTILES,

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Publié depuis le 1^{er} Janvier 1854, en une Livraison, chaque mois, de 32 Pages, formant à la fin de l'année un fort volume in-8^o.

Agriculture. — Jardinage. — Industrie manufacturière et commerciale. — Inventions. — Hygiène. — Substances alimentaires. — Recettes des Familles. — Médecine et Chirurgie domestiques. — Pharmacie des ménages. — Médecine vétérinaire. — Découvertes. — Compte-rendu des travaux de l'Académie des Sciences. — Photographie. — Littérature, etc.

Le *Moniteur des Connaissances utiles et pratiques* a publié, dans ses douze livraisons de 1854, plus de cinq cents articles qui offrent le plus vif intérêt et qui sont d'une utilité réelle. Parmi ces articles nous citerons les suivants, qui, mieux que les phrases d'un prospectus, feront connaître la valeur de notre publication, et qui montreront que le *Moniteur des Connaissances utiles et pratiques* remplit exactement son programme :

APERÇU DE QUELQUES-UNS DES ARTICLES PUBLIÉS EN 1854.

Académie des Sciences. — Traité sur les Abeilles, par Debeauvoys. — Air purifié. — Agriculture. — Enseignement de l'Agriculture dans les Ecoles. — Méthode générale et nouvelle pour l'amélioration de l'Agriculture. — Par où doit commencer le Cultivateur, par J. Bujault. — Travaux de la Société centrale d'Agriculture par Payen, de l'Institut. — Alcool d'Asphodèle. — de Betteraves. — Rapport fait par M. Payen à la Société Impériale d'Agriculture sur le procédé Champonnois. — Alcool de Chiendent. — de Maïs. — de Riz. — de Scierie de Bois. — Animaux domestiques, leur origine, leur domestication et leur alimentation. — Arbres dirigés en espaliers. — Greffe en fente : Moyen de rejuvenir les vieux Arbres fruitiers ; la Greffe en couronne ; Onguent pour les coupes des Arbres. — Arbres à fruits. — Bains froids. — Traité des Baux à ferme, par le comte de Saint-Marsault. — Bière économique. — Bière à froid. — Bière de Ménage. — Bière salubre. — Blé, Chaulaze. — Conservation du Blé. — Blés versés. — Bois, coloration et conservation. — Bois vert utilisé de suite — Boisson de Barruel. — Boisson de la Beauce. — Boisson de Sorgho. — Boisson algérienne. — Boisson de Cassonade et d'Orge. — Boisson fermentée. — Boisson de Malaga. — Boisson rafraîchissante. — Boisson se rapprochant du Cidre. — Boisson se rapprochant de la Bière. — Boisson de Seigle, d'Orge et d'Avoine. — Boisson à un sou. — Café économique. — Calendrier mensuel du cultivateur et de l'Irrigateur. — Calendrier mensuel de l'Horticulteur. — Traité

sur les Champignons de couche. — Chevaux, leur engraissement. — Choléra — Choux pommes conservés. — Cidres. — Colle pour divers Ustensiles. — Comptabilité agricole. — Courtillères. — Désinfection. — Drainage. — Electricité dans les Arts, par Dumas, de l'Institut. — Encre inoxidable. — Encre pour linge. — Engelures, Remèdes. — Engrais. — Fourmis, Destruction. — Fourrages. — Fromages anglais. — Fruits conservés. — Dessiccation des fruits. — Fumier. — Glaces et Cristaux, nettoyage. — Goutte. — Greffe par Bourgeois à fleurs. — Habitation disposée d'une manière salubre. — Hémorroïdes. — Insectes nuisibles. — Intérêt d'un capital calculé depuis 1 franc jusqu'à 100,000 francs. — Irrigation. — Jardin anglais fruitier. — Légumes conservés en hiver. — Levure artificielle. — Limaces et Limaçons, destruction. — Liqueur de noyau. — Lune rousse, par François Aragon. — Maïs, sa culture — Marne en lièbre. — Masti du Tourneur. — Médecine domestique. — Asphyxiés. — Soins à donner aux Noyés. — Morsures vénéneuses. — Empoisonnements. — Piqûres d'abeilles. — De la Rage. — De la brûlure. — Hémorrhagie. — Apoplexie. — Evanouissements. — Etouffements. — Blessures. — Entorses. — Plaies. — Meurtresses. — Rhumes. — Guérison des Panaris. — Maux de Dents. — Melons, nouvelle Culture sous cloches, sur buttes et sur couches, système Loysel. — Merveilles de la Science moderne. — Météorisation des Bestiaux. — Moyettes, par Payen, de l'Institut. — Nata-

tion. — Oidium. — Paille remplaçant la Laine. — Pain à bon marché. — Pain économique par Payens, de l'Institut. — Péripleumonie épidémique. — Peinture à l'huile, nettoyage. — Photographie. — Pile hydrodynamique. — Piquette de Pommes et de Poires. — Piquette de Vin. — Pisciculture. — Pommes de Terre. — Porter de Londres. — Rafatias. — Salep français. — Sangsues. — Société Zoologique d'acclimatation. — Substances alimentaires. — Taupes, destruction. — Thé économique. — Toit économique imperméable. — De la Vache. — Vernis pour le Bois. — Vers à soie. — Vigne, greffe. — Précautions à prendre pour tailler les Vignes malades. — Rapport de la Commission de la Maladie de la Vigne, adressé à M. le Ministre de l'Agriculture par Vor Rendu, inspecteur de l'Agriculture. — Vin d'aromate. — Vin pur de Betteraves. — Vin de Bouleau. — Vin de Caramel. — Vin de Cerises. — Vin de Coings. — Vins factices, pendant l'hiver. — Vin de Fruition. — Vin de Gingembre. — Vin de Mûres. — Vin d'Orge. — Vin de Pommes de terre. — Vin de Prunes. — Vin de Réglisse. — Vin de Sucre brute. — Vin de Sureau. — Vin acide. — Clarification des Vins blancs. — Vins factices améliorés. — Vin amer. — Falsification des Vins. — Vin goût d'aigre. — Vin goût de fût. — Graisse des Vins. — Vin malade. — Mauvais goût du Vin. — Vin tourné. — Traité sur les Vins. — Vins aigre. — Volailles engraisées, etc., etc.

Non-seulement le *Moniteur des Connaissances utiles* réunit en un seul volume tous les renseignements épars, pendant l'année, dans les revues, les journaux français et étrangers, mais en outre, il résume les traités les plus remarquables concernant l'Agriculture, l'Horticulture, l'Hygiène, les sciences, les arts et l'Industrie. Les encouragements que nous recevons nous engagent à apporter des améliorations dans notre journal. Ainsi, nous avons obtenu, d'écrivains d'un mérite réel, plusieurs travaux qui donneront un nouvel intérêt au *Moniteur des Connaissances utiles*.

SUJETS QUI SERONT TRAITÉS DANS LE MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES PENDANT L'ANNÉE 1855.

TRAITÉ SUR LES PLANTES UTILES, spécialement appliquées à la botanique médicale, vétérinaire et industrielle ;
ÉTUDES sur la vie à bon marché, par M. Delamarre, député de la Somme ;
ÉTUDES sur les substances alimentaires, par M. A. Payen, membre de l'Institut ;
ÉTUDES sur l'astronomie, par Arago ;
ÉTUDES sur la chimie élémentaire, appliquée aux arts et à l'industrie ;
ÉTUDES PRATIQUES DU CHIMISTE-MANUFACTURIER, ou Procédés d'arts et de manufactures employés dans les usines, les fabriques, les ateliers d'ANGLETERRE et d'ÉCOSSE, par C. Makenzie ;
Alliages ;
Art de dorer, argenter, étamer les métaux, les bois ;
Combustion ;

Production de chaud et de froid artificiels ;
Fabrication des gaz ;
Des Substances tinctoriales et des mordants ;
Emaux ;
Blanchiment ;
Phosphorescence des substances minérales et animales ;
Pesanteur spécifique ;
Conservation des substances animales et végétales ;
Fermentations et Distillation ;
Impression des toiles et calicots ;
Métallurgie ;
Parfumeries et Cosmétiques ;
Encre ;
Liqueurs ;
Des Ciments ;

Pyrotechnie ;
Mélanges ;
GUIDE ADMINISTRATIF des affaires du culte catholique, ou Connaissances utiles aux ecclésiastiques, aux maires et aux membres des Conseils municipaux pour administrer les affaires du culte.
PRÉCEPTES d'hygiène populaire ;
ÉTUDES sur la pisciculture ;
TRAITÉ SUR LES ABEILLES, par A. Debeauvoys ;
TRAITÉ SUR LES BAUX A FERME, par le comte de Saint-Marsault ;
AGRICULTURE POPULAIRE, par J. Bujault ;
HORTICULTURE, ou Traité du jardinage de petite et de grande culture ;
TRAITÉ sur la culture maraîchère ;
TRAITÉ sur l'hypothèque. — Instruction sur l'ouverture des successions et sur les

formalités à remplir par les héritiers ;
TRAITÉ DE PHOTOGRAPHIE ;
TRAITÉ SUR L'ÉQUITATION ;
TRAITÉ SUR LES SANGSUES ;
TRAITÉ sur la fabrication de l'Alcool de betterave ;
DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES faites dans les sciences, les arts et les manufactures, en France et dans les pays étrangers ;
LE LIVRET DE LA MÈRE DE FAMILLE, ou Recettes utiles recueillies par une dame charitable. (Ce livret nous a été confié, et nous en commencerons prochainement la publication) ;
Nettoyage des médailles ;
Composition des médailles et ornements ;
Vernis pour ornements ;
Procédés pour extraire le parfum des fleurs.

Le *Moniteur des Connaissances utiles* est propriétaire d'un travail très-étendu, fait avec le plus grand soin par M. Paul LEGUÏRE, ancien professeur. C'est un TRAITÉ COMPLET D'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, qui expose les procédés en usage pour préparer les objets nécessaires à la nourriture, au logement, à l'habillement, au bien-être de l'homme, d'après les découvertes de FRÉMY, FRANCŒUR, PAYEN, PELOUZE, TAFFE, etc. Voici quelques-uns des articles qui, dès à présent, sont en notre possession : Industrie, Pain, Fromage, Beurre, Vermicelle, Macaroni, Sel, Sucre, Miel, Huiles, Café, Thé, Chocolat, Epices, Amidon ou Fécule amylicée, Eau, Vin, Cidre, Poiré, Bière, Alcool, Vinaigre, Matières propres à la confection des Chapeaux ; Lin, Chanvre, Coton, Laine-Soie ; Amiante, Blanchissage, Blanchiment, Teinturerie, Cuir, Charbon de Bois, Charbon de Terre, Tourbe, Mottes, Amadou, Briquet, Allumettes, Chandelles, Bougies, Huiles à brûler, Éclairage au gaz, Mines et leur exploitation ; Or, Argent, Platine, Fer,

Cuivre, Plomb, Etain, Zinc, Mercure, Antimoine, Arsenic, Bois, Pierres, Marbres, Plâtre, Chaux, Moriers, Ciment, Aiguilles, Épingles, Des à coudre, Agrafes ; Bois en usage dans la menuiserie, l'ébenisterie, la tabletterie, etc., Colle, Clous, Baleines, Corail, Ivoire, Ecaille, Nacre, Éponges, Verre, Pierres précieuses, Argiles, Poteries, Papier, Plumes, Crayons, Encre, Ardoises, Pains et Cire à cacheter ; Cire à sceller, Colle à bouche, Caoutchouc, Imprimerie, Imprimerie en caractères mobiles, Lithographie, Impressions en couleur.

Il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires de l'année 1854 du *Moniteur des Connaissances utiles* ; ils sont brochés, et le prix en est porté à CINQ FRANCS le volume. L'année courante du journal, pour 1855, continuera à n'être que de Quatre francs pour les souscripteurs.